



Exercice et solution 2A.4

Détermination des coûts pertinents

Un incendie vient de complètement détruire un entrepôt de l'entreprise ABC ltée. En apprenant la nouvelle, le directeur de l'entreprise, qui était en vacances, téléphone immédiatement au contrôleur pour lui demander à combien s'élevait l'amortissement de l'entrepôt. Il s'est senti soulagé d'apprendre que le coût de l'entrepôt avait été presque totalement amorti.

Travail pratique :

Commentez le bien-fondé de la question du directeur de l'entrepôt. Quelle question auriez-vous aimé poser à sa place?

Source: *La Comptabilité de management (édition précédente)*

Exercice et solution 2A.4 (suite)

Solution :

La question du directeur de l'entrepôt n'est pas pertinente, car la valeur comptable, pas plus que le coût d'origine, ne constitue une indication des débours à engager à la suite de l'incendie (ce sont des coûts historiques qui ne sont jamais pertinents). La perte réelle pour l'entreprise correspond à la différence entre la valeur de l'entrepôt sur le marché et le montant qu'elle pourra récupérer en assurances. Si elle n'est pas assurée, elle perd alors la valeur de l'entrepôt sur le marché.

La question la plus appropriée aux circonstances est la suivante : « Étions-nous suffisamment assurés? » et, en second lieu, « Combien nous coûtera la reconstruction de cet entrepôt? » Il sera donc important de savoir si notre couverture d'assurances couvrira les coûts de reconstruction de l'entrepôt.

Source: *La Comptabilité de management (édition précédente)*